Achèvement d'activité d'un DEVOIR

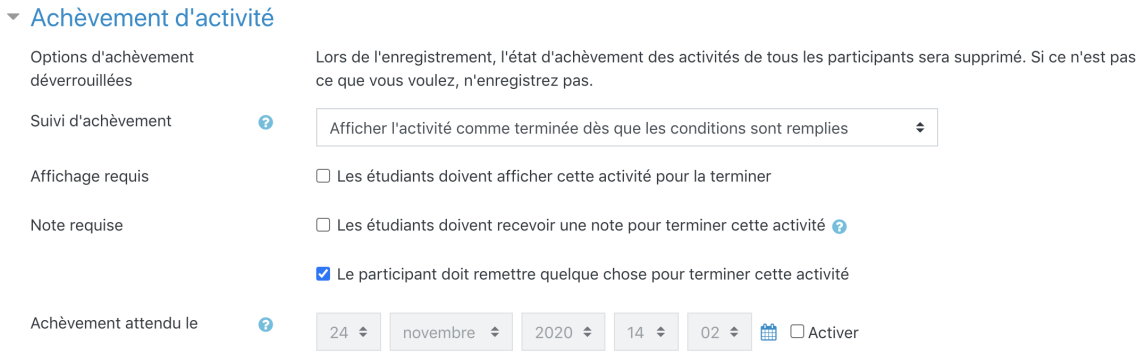

> Il n’est pas obligatoire ici de paramétrer un **achèvement d’activité** (qui permet à l’étudiant·e de visualiser sa progression dans le cours sur Moodle et à l’enseignant.e qui a/n’a pas réalisé une activité ou parcouru une ressource) comme il s’agit d’un DEVOIR à visée évaluative.

Suivi d'achèvement:

Vous pouvez paramétrer un achèvement d’activité automatique avec l'option « **Afficher l’activité comme terminée dès que les conditions sont remplies** » si :

1. Vous souhaitez appliquer des **restrictions d’accès à d’autres activités en fonction de l’achèvement de celle-ci** (i.e. accès conditionnel à une autre activité). Par exemple, si vous souhaitez que les étudiant·e·s ne puissent accéder à la partie 2 de votre examen, qu'une fois qu'ils ou elles ont complété la partie 1 de l'examen.
2. Vous souhaitez **obtenir, après l’examen, un aperçu rapide** de (selon les conditions que vous sélectionnez):
    - qui a ouvert cette activité et qui ne l’a pas ouvert (parmi les participant·es inscrit·e·s sur votre page de cours Moodle Exam),
    - qui a réalisé les tentatives ou qui ne les a pas réalisé (parmi les participant·es inscrit·e·s sur votre page de cours Moodle Exam),
    - qui a obtenu une note et qui n’en a pas obtenu (parmi les participant·es inscrit·e·s sur votre page de cours Moodle Exam,
    - ou encore qui a obtenu la note minimale pour passer ou qui ne l’a pas obtenue (parmi les participant·es inscrit·e·s sur votre page de cours Moodle Exam).

Rapport d'achèvement d'activité:

Le **rapport d’achèvement d’activité** peut être obtenu en cliquant sur l'icône rouage > « Plus.. » > « Rapport d’Achèvement d’activités ».

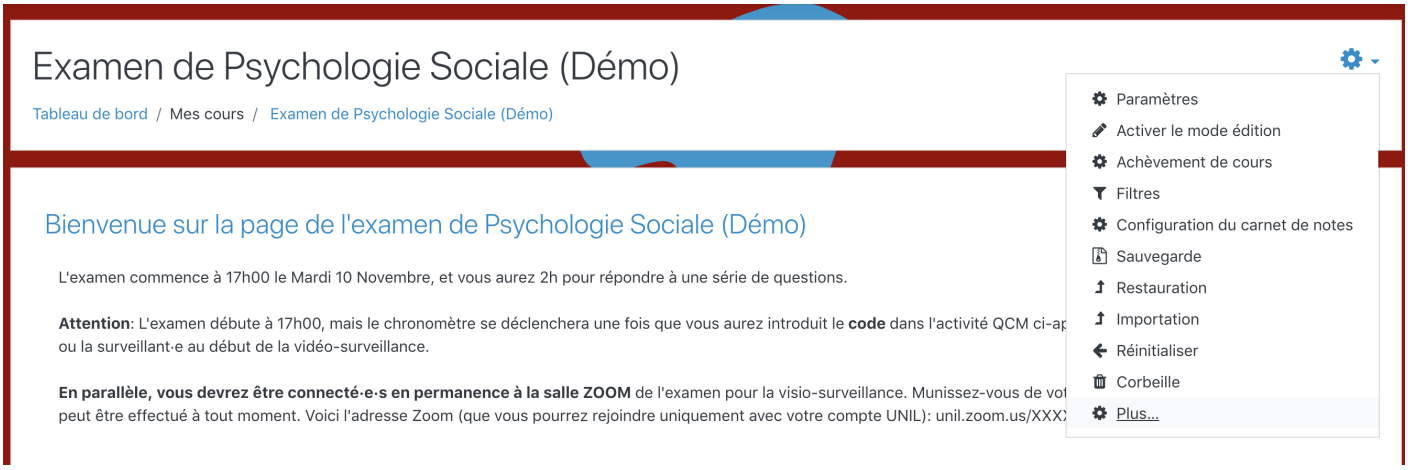

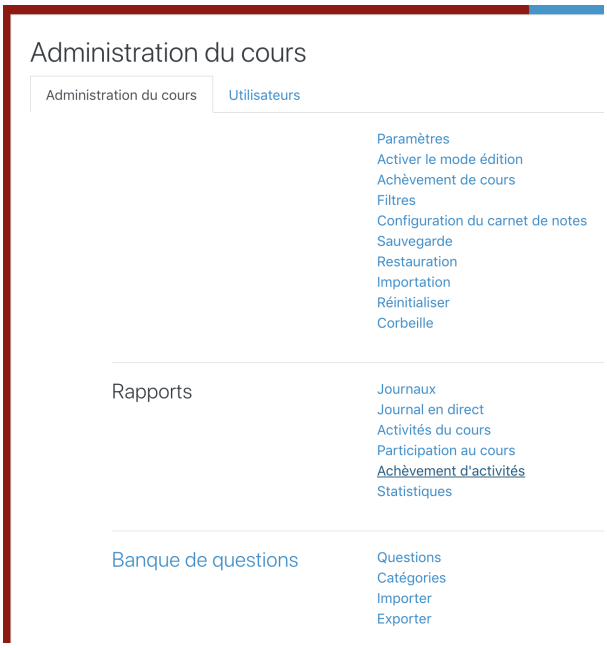

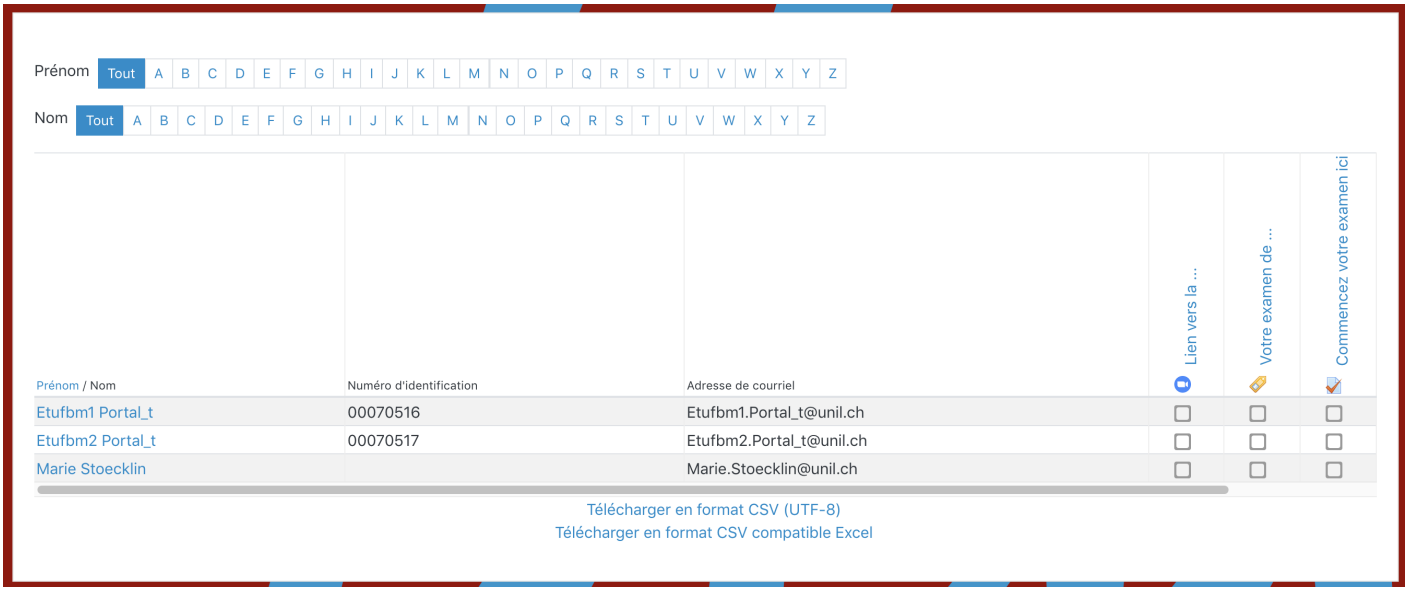

Révision #3
Créé 24 novembre 2020 13:02:02 par Marie Stoecklin
Mis à jour 1 février 2023 09:21:53 par Emilie Lettry